

PRÉFET DU NORD

DIRECTION DES POLITIQUES PUBLIQUES Bureau des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

3 03.20.30.52.08

Commune de SIN-LE-NOBLE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

La société GALLOO FRANCE SA - siège social : Première Avenue Port Fluvial 59250 HALLUIN - a déposé un dossier en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter une activité de récupération, stockage, et traitement de déchets métalliques et VHU, à SIN-LE-NOBLE 364 avenue des fusillés, comprenant les activités principales suivantes soumises à autorisation au titre des rubriques de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement :

<u>2713-1</u> - Installation de transit, regroupement ou tri de métaux ou de déchets de métaux non dangereux, d'alliage de métaux ou de déchets d'alliage de métaux non dangereux, à l'exclusion des activités et installations visées aux rubriques 2710, 2711 et 2712. La surface étant Supérieure ou égale à 1 000 m2;

<u>2718-1</u> - Installation de transit, regroupement ou tri de déchets dangereux ou de déchets contenant les substances dangereuses ou préparations dangereuses mentionnées à l'article R. 511-10 du code de l'environnement, à l'exclusion des installations visées aux rubriques 2710, 2711, 2712, 2717, 2719 et 2793. La quantité de déchets susceptible d'être présente dans l'installation étant : Supérieure ou égale à 1 t ;

2791-1 - Installation de traitement de déchets non dangereux à l'exclusion des installations visées aux rubríques 2720, 2760, 2771, 2780, 2781 et 2782. La quantité de déchets traités étant Supérieure ou égale à 10 t/j;

ainsi que diverses activités soumises à enregistrement au titre des rubriques n° 2712-1-b et déclaration au titre des rubriques n° 2710-1-b, 2710-2-c, et 2711-2

Conformément aux dispositions du code de l'environnement, cette demande sera soumise à enquête publique en mairie de SIN-LE-NOBLE du 14 septembre 2015 au 16 octobre 2015 inclus, où le public pourra prendre connaissance du dossier, tous les jours ouvrables, aux heures d'ouverture des bureaux et formuler ses observations qui seront consignées sur le registre d'enquête ouvert à cet effet ou par voie électronique à l'adresse suivante : pref-installations-classees@nord.gouv.fr.

Madame Claudie COLLOT, commissaire-enquêteur, se tiendra à la disposition du public en mairie de SIN-LE-NOBLE, les lundi 14 septembre 2015, jeudi 1^{er} octobre 2015 de 9h00 à 12h00 et les lundi 21 septembre 2015, jeudi 8 octobre 2015, et vendredi 16 octobre 2015 de 14h00 à 17h00.

Les observations écrites ou orales auxquelles la demande susvisée donnerait lieu devront, avant l'expiration du délai d'enquête ci-dessus fixé, être consignées au registre ouvert à cet effet, lequel restera à la disposition du public pendant le même temps en mairie de SIN-LE-NOBLE. Des observations peuvent être transmises par voie électronique à l'adresse suivante : pref-installations-classees@nord.gouv.fr.

A l'issue de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du dossier d'enquête publique à la Préfecture du Nord aux heures d'ouverture du public, ou sur le site internet (www.nord.gouv.fr- Rubrique ICPE – autres ICPE – agricoles, industrielles, etc - autorisations) ou auprès des mairies consultées lors de l'enquête publique.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus.